

Lundi 3 février 2020

Les enseignant.e.s chercheur.e.s de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) réuni.e.s en assemblée générale aujourd'hui lundi 3 février 2020 prennent collectivement position contre le projet de Loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) et les préconisations des groupes de travail qui s'y rapportent. Ils dénoncent l'absence de réelle concertation et contestent le diagnostic sur lequel s'appuie le gouvernement. Le projet LPPR entend enfermer l'enseignement et la recherche dans une logique de compétition, de gestion à court terme (passant par le renforcement du financement sur projet au détriment du financement pérenne) et de précarisation généralisée, annonçant ainsi :

- la remise en cause des fonctions du conseil national des universités et de la collégialité de l'évaluation des carrières par les pairs.
- la création de nouveaux contrats de travail d'exception aux dispositions statutaires impliquant une précarisation accrue des enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels BIATSS et ITA dans l'Enseignement supérieur et la Recherche.
- la remise en cause du statut des enseignant.e.s chercheur.e.s et des chercheurs avec la disparition de la référence aux 192 HETD et la modulation des services et donc de la rémunération des heures complémentaires.
- une gestion managériale menaçant gravement la liberté et l'indépendance de la recherche.

L'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne insiste sur la nécessité de créer des postes de fonctionnaires titulaires (en particulier de maître.sse.s de conférences et de chargé.e.s de recherche) à la hauteur des besoins. Elle souligne aussi la nécessité de revaloriser les traitements des personnels qui ont connu un décrochage depuis plusieurs décennies (et non de développer la logique des primes).

Cette réforme s'inscrit dans un processus plus général de destruction du service public et de remise en cause de la protection sociale, projet que l'on retrouve dans la réforme des retraites en cours qui annonce la brutale diminution des pensions pour les enseignant.e.s-chercheur.e.s.

Pour l'heure, la principale piste annoncée pour compenser les pertes très élevées qui seront subies par les enseignant.e.s chercheur.e.s est la voie indemnitaire. Or les primes ne concernent qu'une minorité d'entre eux et ne sauraient compenser le gel du point d'indice. Résulterait de ce nouveau système de retraite, dit universel, l'amplification des inégalités de rémunérations et de pensions.

Les enseignant.e.s chercheur.e.s de l'École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne se déclarent mobilisés contre ces projets.

Motion adoptée à l'unanimité.